



Bulletin d'information municipal

Janvier 2024

Vitrolles-en-Luberon



Mairie : 13 rue de la mairie
84240 Vitrolles-en-Luberon

tél. 04 90 77 82 01
mairie@vitrolles-en-luberon.fr

Mesdames, Messieurs,
Chers Concitoyens,

Il y a plusieurs années, lors de la mandature précédente, nous avons rencontré le président du FOYER RURAL de la Bastide des Jourdans. Il avait été convenu que notre municipalité mettrait à disposition la salle du MOULIN pour accueillir des activités que pourraient partager les habitants des deux communes. C'est chose faite !

Cela s'est concrétisé en novembre par l'installation d'un cours de DO-IN le mardi soir.

Le contact avec le président du FOYER RURAL de la Bastide des Jourdans a permis d'élargir notre partenariat. Nous avons rencontré les responsables bénévoles des trois villages voisins pour mettre en place le TELETHON du HAUT LUBERON. Cela s'est soldé par une réussite. Je tiens à remercier les bénévoles qui se sont impliqués sans compter pendant ces trois jours.

Les activités proposées dans la commune ont attiré beaucoup de monde.

À mes yeux, cette première fut une réussite. Peut-être un léger regret, beaucoup de monde venu de l'extérieur, mais peu de gens du village. Je souhaite que l'année prochaine, cette noble cause rassemble un peu plus de Vitrollaines et de Vitrollains.

En conclusion, VITROLLES en LUBERON sait accueillir.

Vous avez pu constater que des travaux de mise en place de la ligne électrique qui va alimenter l'antenne de téléphonie, sont en cours de réalisation dans le village. Il faut s'armer d'un peu de patience ; je vais veiller à ce que la remise en état des rues, des trottoirs et du chemin de CERESTE soit faite.

Nous avons confié l'entretien de la commune au jeune et sympathique KILLIAN, que vous avez dû croiser, depuis plus de deux mois. Je compte sur vous pour lui faire un bon accueil.

Toujours quelques incivilités et dégradations, notamment des vols de carburant par perçage de réservoirs qui immobilisent les véhicules et pénalisent les propriétaires. Cet état de fait a été exposé aux gendarmes.

Le stationnement gênant et l'occupation privée du domaine public restent des préoccupations à laquelle je vais devoir donner une réponse, certainement avec les forces de l'ordre.

J'espère qu'un sursaut de civisme réglera ce problème. Après plusieurs années de demandes orales à propos des terrains susceptibles de devenir des jardins partagés, et sans réponse formelle, qu'il s'agisse d'achat ou de location, j'ai décidé de faire des demandes écrites.

J'ai envoyé un courrier simple à tous les propriétaires de terrains situés en aval et à proximité de la fontaine du village. J'ai obtenu quelques réponses, toutes négatives, dont une assez violente dans ses propos, alors qu'un NON aurait suffi. J'attends les autres réponses et ne manquerai pas de vous en informer.

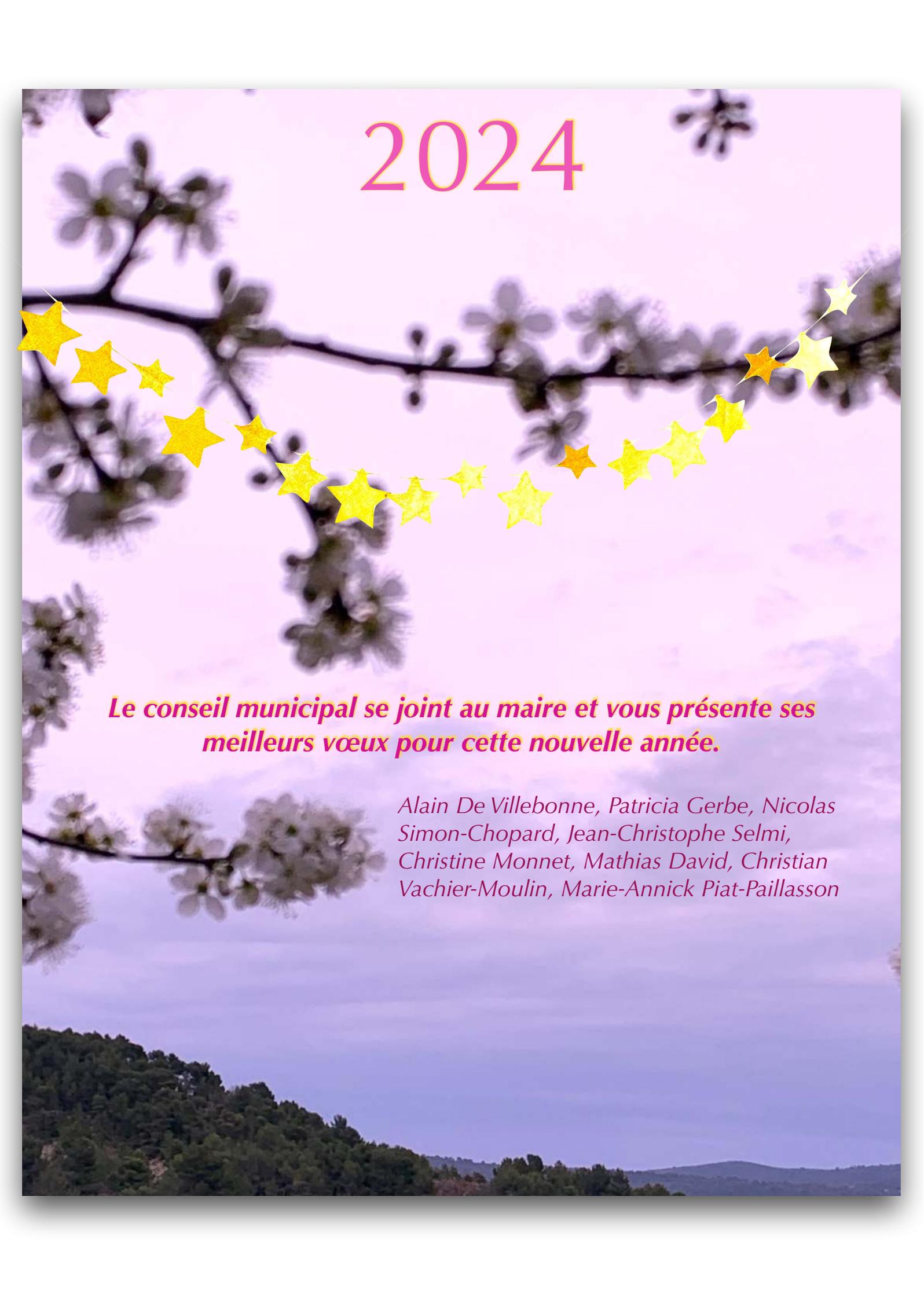
Dans la grande aventure du MONDE, VITROLLES en LUBERON n'est pas si mal loti. Vivre ensemble demande à chacun d'entre nous des efforts, trouvons des moments agréables qui nous rassemblent et échangeons.

« Agissez comme s'il était impossible d'échouer. » Winston Churchill.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour une belle et heureuse année 2024, qui commence sous les meilleurs auspices, pleine d'énergie et de beaux projets.

Le Maire,
Alain de Villebonne





2024

***Le conseil municipal se joint au maire et vous présente ses
meilleurs vœux pour cette nouvelle année.***

*Alain De Villebonne, Patricia Gerbe, Nicolas
Simon-Chopard, Jean-Christophe Selmi,
Christine Monnet, Mathias David, Christian
Vachier-Moulin, Marie-Annick Piat-Paillasson*

Réponse à la Gazette du Grand-Pré

Les propos violents tenus dans la Gazette du Grand-Pré concernant la mairie et plus particulièrement le maire et les adjoints doivent provenir de malentendus, d'informations erronées, peut-être distillées par des personnes mal intentionnées. J'en suis vraiment désolé et attristé pour les adjoints qui font un travail remarquable au service de la population.

J'espère que désormais les échanges seront apaisés, et je rappelle que la mairie est ouverte les lundi et jeudi matin.



Le Téléthon du Haut Luberon

Cette année 2023 a vu naître le Téléthon du « Haut Luberon », il s'agit de la rencontre des responsables bénévoles des quatre villages voisins, la Bastide des Jourdans, Grambois, Peypin-d'Aigues et Vitrolles en Luberon, qui ont décidé d'agir en commun.

Les réunions d'organisation se sont tenues dans notre village, elles ont permis de produire des manifestations diverses dans chaque village.

À Vitrolles en Luberon, le samedi matin, une activité d'initiation au chant, suivie d'une séance DO-IN, ont fait se rencontrer des habitants des quatre communes, et même des personnes venues de l'extérieur. Les animateurs se sont impliqués sans compter. Je les en remercie.

À midi, l'arrivée des randonneurs téléthoniens sur la place du village s'est scindée en deux ; pour certains, le repas a été servi dans la salle du Moulin par Mme Laëtitia LESPIAT du Gîte, et d'autres ont préféré pique-niquer dans la truffière de M. René OLLIVIER à la sortie Nord du village, j'en profite pour le remercier pour cette mise à disposition gratuite.

Dimanche matin, le Téléthon s'est poursuivi dans notre magnifique église St ETIENNE où M. Jean-Christophe SELMI a conquis un public mélomane en produisant un concert pédagogique qui s'est terminé sur la place de la mairie autour d'un apéritif proposé par la buvette itinérante du Téléthon.

La population des communes du Haut Luberon, et d'ailleurs, s'est montrée enthousiaste et généreuse.

Un grand merci pour votre participation à cette noble cause qui a connu un vif succès.

*Le Maire,
Alain de Villebonne*



Notre secrétaire de mairie Céline ANDRIEU vous accueille en mairie les lundis et jeudis matin de 9H30 à 12H30
Sur RDV: le jeudi de 14H à 16H
tél : 04 90 77 82 01
courriel : mairie@vitrolles-en-luberon.fr
site internet : www.vitrolles-en-luberon.fr



Le village a retrouvé une fraîcheur depuis l'arrivée de notre nouvel agent technique Killian CASTELLETTA.

Nos anciens se sont réunis et régales ce 15 décembre dans la salle du Moulin à l'occasion du retour du traditionnel repas des anciens, tradition initiée par Claudette et René et qui est aujourd'hui relancée par la municipalité.



Les travaux d'extension et rénovation de l'ancien école débutent enfin ce mois de janvier 2024 sous la houlette de l'architecte Maxime DERANCY.

Le projet de rénovation du gîte avance, lui aussi, trop lentement à notre goût, mais l'équipe municipale est pugnace !

Le village a été traversé par une tranchée qui permettra d'amener l'électricité jusqu'à la nouvelle antenne de télécommunication. Suite à ces travaux une réfection des zones traversées est programmée. La D33 va aussi faire l'objet d'une réfection complète courant 2024.

Les séances avec Théo le projectionniste du cinéma itinérant Le Cigalon, deviennent bimensuelles avec le souhait de mutualiser les publics, ceux de nos villages voisins mais aussi les plus jeunes avec des séances aux horaires adaptés.



Grâce à une équipe enthousiaste emmenée par Denis CLÉMOT, la première participation vitrollaise au Téléthon du Haut Luberon, qui s'est déroulé du 8 au 10 décembre, a rencontré cette année un franc succès. Il a permis de mobiliser 3086€ de dons, qui ont été reversés à l'AFM.
(Association Française contre les Myopathies)



COLLECTE DES MONSTRES

en porte à porte
à Vitrolles-en-Luberon
tous les lundis

Inscription obligatoire

COTELUB : 04 90 07 48 12

9h-12h et 14h-17h www.cotelub.fr

COTELUB compte sur votre civisme pour respecter les

consignes et le travail difficile des agents qui restent à votre service dans la mission de propreté.



MONOXYDE DE CARBONE = DANGER !

C'est un gaz dangereux qui peut tuer.

Attention ! Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche, si vous avez mal à la tête, envie de vomir ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous.

En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours

18 (Pompiers)

15 (Samu)

114 (Personnes sourdes et malentendantes)

04 42 51 07 30 Pôle Méd Peyrolles 7/7 de 9h à 22h

route du plan - Centre Cial Les Rivaux - 13860 Peyrolles en Provence



ANIMAUX ERRANTS :

Vous pouvez les adopter,

ou contacter la SPA :

0891 150 410 ou

04 42 90 57 50

qui pourra donner ses instructions.

aixenprovence@la-spa.fr



COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Vous êtes informés des prochaines manifestations sur le site de la mairie www.vitrolles-en-luberon.fr , sur l'application téléchargeable **InfoFlash** et sur les panneaux d'affichage.

Il est fait appel ici à tous, citoyens, curieux, zélés, amateurs, professionnels, pour échanger, suggérer, critiquer, approuver, et définir ensemble vos souhaits et attentes sur le site de Vitrolles-en-Luberon et son contenu.



InfoFlash est d'autre part une petite application gratuite qui nous permet de vous envoyer des informations et alertes en temps réel.

Info Conseil Municipal

Les conseils municipaux sont ouverts au public.

Vos questions peuvent être portées par un ou plusieurs conseillers et débattues en séances.

Il est répondu dans les meilleurs délais à toute question envoyée en mairie.

Info stationnement

Le Conseil Municipal va délibérer pour trouver la meilleure solution à ce problème récurrent. Sur les préconisations de la gendarmerie de Pertuis, les véhicules en stationnement gênant et de convenance sur la voie publique pourront être verbalisés par simple photographie transmise à la gendarmerie.

Merci de le noter et de respecter l'espace public.

Un parking a été créé pour éviter le stationnement anarchique. Merci de préserver votre cadre de vie.

Info compteurs d'eau

De nouveaux compteurs d'eau vont être installés, reportez-vous à la page d'information dédiée ou consultez le site de la mairie pour plus d'infos.

Info défibrillateur

Un défibrillateur est désormais installé au centre du village. (à coté du WC public)

Info composteur commun

Un composteur commun est en attente du choix d'un emplacement.
(sur le Parking Bellevue?)



Nous recherchons toujours une parcelle ou une partie de parcelle sur laquelle le projet jardins partagés / verger / espace vert pourrait prendre vie.

Toute possibilité est envisageable : achat, don, prêt, location:
pour préserver au mieux les intérêts de chacun.

Obligation Légale de Débroussaillage

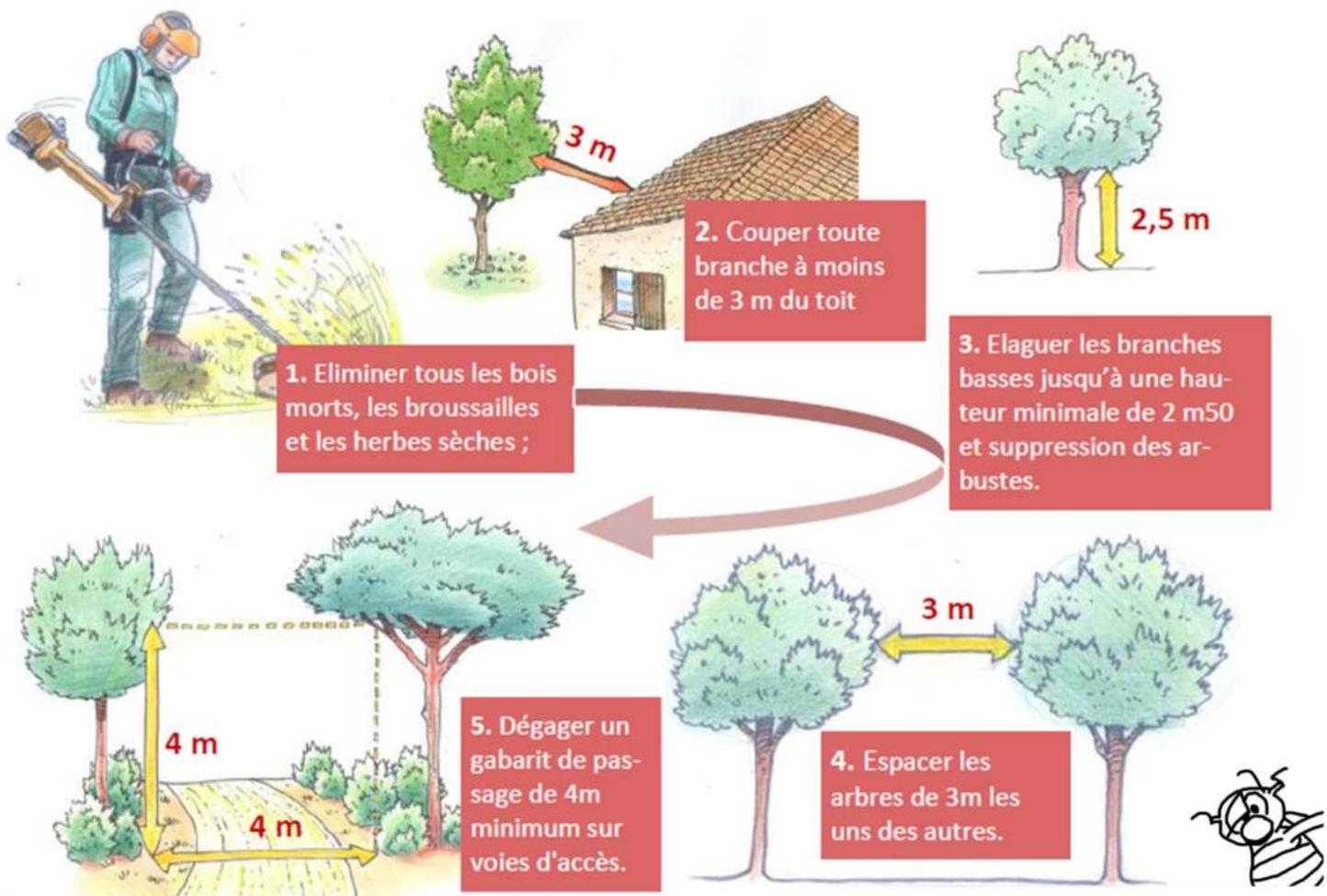
L'obligation de débroussaillage, et de maintien en état débroussaillé, s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de toute construction sur une profondeur de 50 mètres.

Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, vous devez demander au propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception le droit de pénétrer sur son terrain.

S'il vous refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge. Il vous faut en informer la mairie. Les sanctions : Si vous n'avez pas procédé au débroussaillage comme cela est imposé, votre commune peut vous mettre en demeure de le faire et vous pouvez encourir les sanctions suivantes : Le maire de votre commune a la possibilité de vous imposer une astreinte qui peut s'élever à **100 € par jour de retard**.

Une amende administrative peut également vous être infligée par votre commune. Elle peut alors s'élever à 30 €/m² non débroussaillé. Vous pouvez également être condamné à payer **une amende pénale de 750 € ou de 1 500 €** si vous vivez en lotissement. Il faut également savoir que lorsque vous ne débroussailliez pas, un incendie peut se propager plus facilement et détruire non seulement votre bien, mais aussi celui d'autrui. Vous engagez alors votre responsabilité et risquez ce qui suit : Vous pouvez être condamné à une peine d'un an d'emprisonnement, au maximum, et à une amende de 15 000 €. Si votre bien est détruit par l'incendie, votre assureur peut vous demander une franchise supplémentaire de 5 000 €.

Comment débroussailler ?



C.C.F.F. - Un grand merci aux citoyens volontaires qui animent notre comité communal feux de forêts, pour l'intérêt qu'ils manifestent par leur engagement pour la protection de nos forêts et de notre environnement. Une mention spéciale pour Sébastien Allègre, qui a affiché aux endroits stratégiques des panneaux de prévention à l'attention des promeneurs, chasseurs, randonneurs, vététistes, et tous les usagers de nos massifs.



Comité Communal Feux de Forêt.

Si vous souhaitez vous investir pour la sauvegarde de votre environnement et votre cadre de vie au sein de notre commune, vous pouvez devenir bénévole au sein du CCFF de Vitrolles-en-Luberon.

Les comités feux de forêt sont ouverts à tous : jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités, ruraux ou néo ruraux, et ne sont pas réservés aux hommes !

Conditions indispensables :

Disposer d'un minimum de temps libre pendant la saison estivale pour participer à la surveillance des massifs.

Être majeur ou avoir 16 ans révolus et l'autorisation écrite des ses parents;

S'engager sur trois ans minimum.

Nos missions sont la prévention des incendies, les patrouilles de surveillance dans les massifs et un soutien au maire sur l'application de l'Obligation Légale de Débroussaillage;

Vous serez amenés à patrouiller avec des bénévoles plus expérimentés pour vous faire découvrir les limites de notre belle commune.

Des formations sont dispensées par l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt, l'**ADCCFF84**, qui vous permettront d'apprendre à lire une carte topographique, passer un message d'alerte, conduire un véhicule 4x4 porteur d'eau et intervenir sur un départ de feu.

Vous pouvez consulter le site de l'**ADCCFF84** à l'adresse suivante pour plus de renseignements sur les missions des bénévoles des CCFF :

<https://adccff-84.com/fr/>

Si vous êtes intéressé(e)s vous pouvez contacter la mairie, ou le responsable du CCFF

Mr Sébastien ALLEGRE 06.07.14.65.56.

En cas d'incendie :

- Alerte les sapeurs pompiers en composant le 112. Attention aux limites du réseau.

- Soyez le plus précis possible sur votre localisation et sur ce que vous voyez.

- Éloignez vous de la zone incendiée et ne restez pas dans l'axe de propagation



Un défibrillateur est installé !

Il est placé au centre du village, sous le porche des toilettes publiques, à gauche de l'entrée de la salle du moulin.



GRÂCE A LA TELERELEVE, DEVENEZ, CONSOM'ACTEUR !

MAÎTRISER SA CONSOMMATION D'EAU ET SON BUDGET

Initié et impulsé par les élus, le Syndicat Durance Luberon a choisi d'équiper votre compteur d'eau d'un dispositif de Télérelève. Cette innovation de votre Service public de l'Eau permet à distance de relever votre consommation réelle. Elle vous offre de nombreux avantages et vous permet de mieux maîtriser votre consommation et votre budget.

Quels sont les avantages ?

Une maîtrise au plus juste de vos consommations

- ◆ Facturation réelle semestrielle.
- ◆ Optimisation de vos consommations.
- ◆ Anticipation et maîtrise de votre budget eau.

Un meilleur suivi

- ◆ Historique des consommations consultable 24h24 sur internet sous réserve de la création d'un espace personnel.
- ◆ Détection des anomalies de votre consommation d'eau

La télérelève, comment ça marche ?

Un module radio est installé sur le compteur d'eau. Il collecte vos relevés de consommation et les transmet à un centre de traitement des données.

Vos consommations sont ensuite consultables sur internet.

La transmission des données respecte les obligations liées au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).



Vous voulez en savoir plus sur ce NOUVEAU dispositif ?

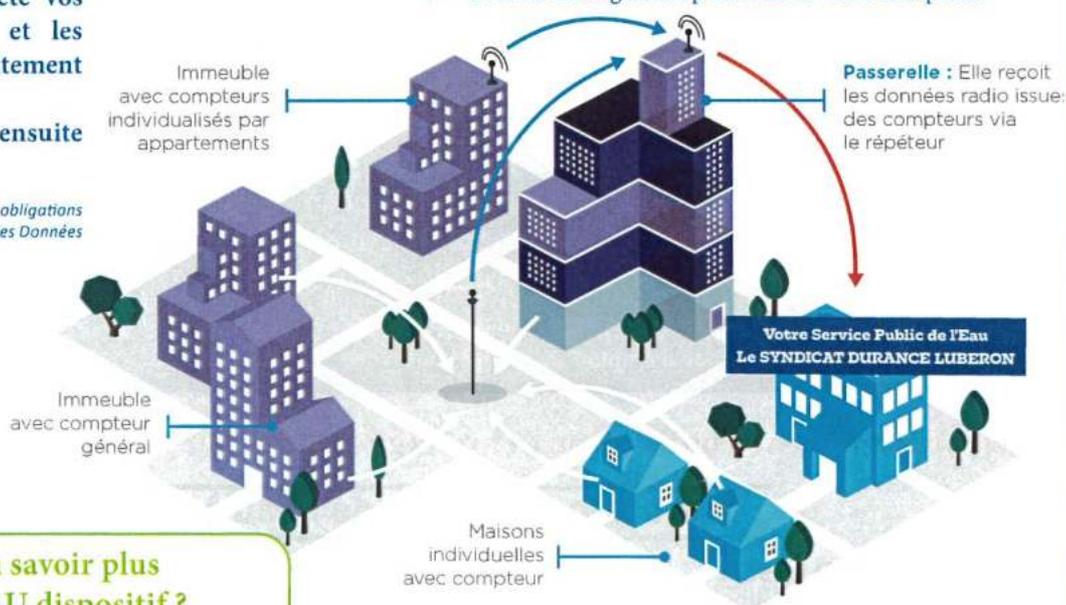
Rendez-vous sur notre site internet : Rubrique "Mon eau au quotidien/Télérelève". Vous y retrouverez toutes les informations utiles sur ce nouveau service (les avantages, la carte de déploiement, une foire aux questions...).



Toutes vos factures sont calculées
sur votre consommation réelle

Plus de confort et de tranquillité

- ◆ Fin des estimations, factures basées sur votre consommation réelle.
- ◆ Alertes par mail et SMS en cas de fuite
- ◆ Plus de dérangement pour relever votre compteur.



USAGES DU TÉLÉPHONE PORTABLE QUELLES PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR NOS ENFANTS ?

LES FAITS

- On estime à 7,7 milliards le nombre des abonnés aux mobiles dans le monde
- Les champs électromagnétiques produits par les mobiles sont classés par le Centre International de Recherche sur le Cancer dans la catégorie des cancérogènes possibles pour l'Homme
- De nombreuses recherches sont toujours en cours pour évaluer les autres effets potentiels

LES ÉTUDES OFFICIELLES

« ... certains éléments d'expertise... mettent en évidence des effets biologiques sur l'activité cérébrale en cas d'exposition à un niveau DAS supérieur à 2 W/kg.... »

Communiqué du Ministère de la Santé - novembre 2019

DAS = Débit d'Absorption Spécifique - Limite DAS tronc et tête : 2 W/Kg - membres : 4 W/Kg

« ... les travaux d'expertise menés par l'Agence sur la base des données actuelles... concluent à un effet possible de l'exposition aux radiofréquences sur le bien-être des enfants et leurs fonctions cognitives (mémoire, fonctions exécutives, attention).

Les effets observés sur le bien-être pourraient toutefois davantage être liés à l'usage des téléphones mobiles plutôt qu'aux radiofréquences qu'ils émettent »

Communiqué de l'ANSES - juillet 2016

ANSES = Agence Nationale de Sécurité Sanitaire

« ... publications évoquent une possible augmentation du risque de tumeur cérébrale, sur le long terme, pour les utilisateurs intensifs de téléphones portables.... L'ANSES recommande de limiter les expositions de la population aux radiofréquences, en particulier des téléphones mobiles, notamment pour les enfants et les utilisateurs intensifs, et de maîtriser l'exposition générale résultant des antennes-relais »

Communiqué de l'ANSES - octobre 2013

LES RECOMMANDATIONS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS

- **Respecter les restrictions d'usage.**
(hôpital, stations - services, écoles,...)
- **Ne pas utiliser de mobile en conduisant**
(sécurité + ondes plus puissantes dans un habitacle)
- **Ne pas écouter de musique** à un niveau sonore élevé **pendant une longue durée**
- **Éloigner de 15 cm le mobile de tout implant.**
(pacemaker, pompe à insuline, neuro-stimulateur)
- **Utiliser des kits mains libres**
- **Téléphoner dans des zones à bonne réception :**
plus un mobile recherche du réseau, plus il émet d'ondes.
- **Inciter les enfants à un usage raisonné**

LES RECOMMANDATIONS DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

Ne pas équiper un enfant avant l'âge de 12 ans

Choisir des modèles de mobile ou tablette à faible niveau DAS

Eloigner le mobile de certaines zones du corps :

tête, coeur, parties génitales.

Ne pas laisser de mobile ni tablette dans les chambres des enfants

Utiliser les kits mains libres

Limiter et contrôler les usages

Projet école - 11 janvier 2024 : Les travaux commencent !



Le code de bonne conduite du randonneur

-  . Je ne fume pas et je n'allume pas de feu.
-  . L'accès au massif du Luberon est réglementé en périodes de risques. Je me renseigne avant de partir au **04 28 31 77 11**.
-  . En cas d'urgence ou d'incendie, j'alerte le **112**.
-  . Je respecte les propriétés privées dont les propriétaires accordent le droit de passage, je reste discret et courtois.
-  . Je tiens mon chien en laisse et je respecte les activités pastorales et agricoles.
-  . Je respecte le tracé des sentiers et des chemins en suivant le balisage.
-  . Je respecte la flore et la faune : les plantes, minéraux et fossiles appartiennent à la nature.
-  . Je ne laisse aucune trace de mon passage : ni dégradation, ni débris.
-  . **Attention !** le sentier décrit ici est réservé exclusivement à la promenade à pied. Il est formellement **interdit à la circulation** des 4x4, quads et motos, **sous peine de forte amende**.

NIVEAU DE DIFFICULTÉ



Fontsausse



Fontvérane



La fontaine aux bartavelles

Les Trois Canons

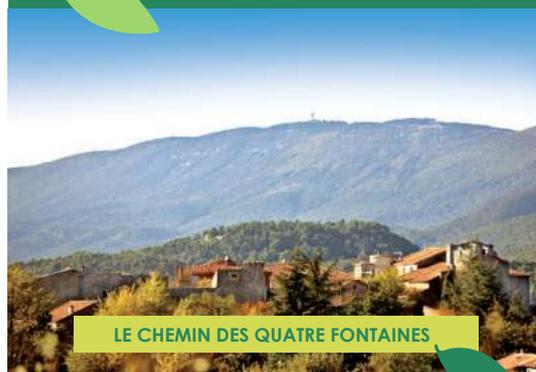


Mairie de Grambois 04 90 77 91 13

Photographies : Arlette Pairel
Textes : Jean-Pierre Cendron
Réalisation : Mairie de Grambois - Tous droits réservés Nov. 2021

GRAMBOIS

CHEMINS DE RANDONNÉE ET DÉCOUVERTE



LE CHEMIN DES QUATRE FONTAINES

CIRCUIT N°1

POINT DE DÉPART

Devant la mairie de Grambois (parking à côté de l'église)

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le circuit permet de faire le tour du village en passant par les quatre anciennes fontaines.

LONGUEUR 2 kms

DURÉE 1 h

DIFFICULTÉ

très facile



www.grambois.fr



Itinéraire

Le circuit commence sur la Place de la Mairie par la célèbre "Fontaine aux bartavelles" (1), ainsi nommée dans "La gloire de mon père", film tourné ici par Yves Robert.

Prendre la rue principale qui descend vers le monument aux morts.



A mi-chemin, tourner à gauche en empruntant un escalier avec une rampe métallique (photo 1), qui descend vers un espace dégagé situé sous le vieux chêne, âgé de plusieurs siècles (photo 2).

Près de ce chêne une rampe en pente douce (photo 3) mène à la source de "Fontvérane" (2) tout récemment restaurée. Passer devant la fontaine et descendre la large allée en direction de la rivière en laissant le petit chemin qui monte sur la droite.

Juste avant la barrière qui marque la fin de l'allée (photo 4), et avant le pont de l'Eze, prendre à gauche le petit sentier qui serpente le long de la rive gauche de la rivière, avec en arrière-plan la cave viticole (photo 5).



Lorsque le chemin rejoint la D122, la traverser et prendre, juste en face, le "camin" qui grimpe jusqu'à la source de "Fontsausse" (3) et mène au pied du village (photo 8).



A la sortie du chemin, suivre sur la droite la route goudronnée jusqu'à l'embranchement du très pentu chemin des Pasquiers, qu'il faut monter pour rejoindre la rue des Pasquiers (photo 9).

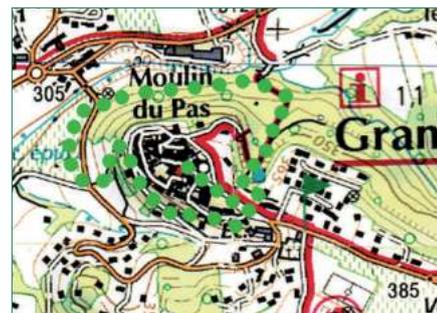


Au bout de celle-ci se trouve la quatrième et dernière fontaine du circuit, "Les Trois Canons" (4) Tourner à gauche pour remonter vers la Mairie.

Tous les circuits sont balisés en VERT sur le terrain



Tracé du circuit en pointillé VERT



(copyright IGN)



LE COIN DES ENFANTS



Si un sujet t'intéresse passionnément et que tu as envie de faire un article d'une ou de deux pages pour en parler, toute seule, tout seul ou avec des copains et des copines du village, ou de ta classe, il pourra paraître dans la prochaine édition de ce bulletin.

Envoie-le à Jean-Christophe : jcselmi@vitrolles-en-luberon.fr ou dépose-le dans la boîte à lettres de la Mairie.

Petit lexique de l'apprenti astronome

Anneau

Région circulaire où une multitude de fragments de roche et de glace de petite dimension tournent autour d'une planète.

Astéroïde

Objet en orbite autour du Soleil, trop petit pour être considéré comme une planète majeure (Cérès, le plus gros astéroïde, mesure environ 1000 km de diamètre), et ne montrant aucun des signes d'activité généralement reliés aux comètes. Aussi appelé petite planète ou planète mineure.

Bolide

Étoile filante d'une brillance

Comète

Petit corps de roche et de glace en orbite autour du Soleil. Lorsqu'une comète s'approche du Soleil, le matériel qui la compose se vaporise et forme une longue queue.

Couronne solaire

Région externe de l'atmosphère du Soleil, très chaude et très peu dense.

Cratère

Dépression circulaire dans le sol d'une planète ou d'un satellite, généralement provoquée par l'écrasement d'une météorite.

Éclipse

Disparition temporaire complète (éclipse totale) ou partielle (éclipse partielle) d'un astre due à son passage dans l'ombre ou la pénombre d'un autre astre.

Étoile

Sphère de gaz qui brille en produisant sa propre lumière.

Étoile filante

Phénomène lumineux provoqué par le passage dans l'atmosphère terrestre d'un objet solide venu de l'espace (météoroïde).

Impact

Fait pour un corps (comme une météorite) de venir en frapper un autre (la surface de la Lune).
Choc.

Jovienne

Planète géante composée presque exclusivement de gaz, dont Jupiter est le prototype. Dans le système solaire, il s'agit de Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune.

Magma

Roche fondue par la haute température qui règne à l'intérieur d'une planète ou d'une lune. Lorsqu'il atteint la surface, le magma devient de la lave.

Mer lunaire

Vaste étendue de la surface de la Lune, sombre et faiblement accidentée. Les mers lunaires sont composées de lave refroidie et durcie.

Météore

Tout phénomène lumineux qui se produit dans l'atmosphère de la Terre (arc-en-ciel, étoile filante, éclair, etc.).



PLANÉTARIUM
DE HAUTE-PROVENCE

Météorite

Météoroïde qui atteint la surface d'un astre sans être complètement désintégré.

Nébuleuse

Nuage interstellaire de gaz et de poussières.

Orbite

Trajectoire fermée d'un corps en révolution autour d'un autre corps. Courbe décrite par une planète autour du Soleil ou par un satellite autour de sa planète.

Planète

Corps céleste en orbite autour d'une étoile, suffisamment grand et massif pour s'arrondir sous l'effet de son propre poids et qui est de loin l'objet le plus important sur son orbite. Une planète ne produit pas sa propre lumière, mais réfléchit celle de son étoile. Notre système solaire compte officiellement huit planètes : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune.

Révolution

Mouvement périodique d'un corps céleste en orbite autour d'un autre de masse plus importante.

Satellite

Corps en orbite autour d'une planète (lune), ou d'un astre de masse plus importante. Engin placé par une fusée ou une navette en orbite autour de la Terre ou d'un astre quelconque (satellite artificiel).

Soleil

L'étoile autour de laquelle tournent la Terre et les autres planètes du système solaire.

Télescope

Instrument d'observation astronomique dont l'objectif est une lentille convexe (télescope réfracteur ou lunette astronomique) ou un miroir concave (télescope réflecteur).

Unité astronomique

Unité de base de longueur utilisée pour mesurer les distances dans le système solaire. Correspond à la distance moyenne entre le Soleil et la Terre. 1 UA = 150 000 000 kilomètres.

Vent solaire

Flot de particules chargées émises continuellement par le Soleil.

Vitesse d'échappement

Vitesse minimale que doit atteindre un objet (fusée, sonde) pour échapper à l'attraction gravitationnelle d'une planète ou d'un satellite.

Les gens ont des étoiles qui ne sont pas les mêmes. Pour les uns, qui voyagent, les étoiles sont des guides. Pour d'autres elles ne sont rien que de petites lumières. Pour d'autres, qui sont savants, elles sont des problèmes. Mais toutes ces étoiles-là se taisent. Toi, tu auras des étoiles comme personne n'en a.

Le Petit Prince Antoine de SAINT EXUPERY



PLANÉTARIUM
DE HAUTE-PROVENCE

Plateau du Moulin à Vent
04870 Saint-Michel-l'Observatoire
contact@centre-astro.fr
04 92 76 69 69

SUIVEZ-NOUS



ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS EN DÉCEMBRE

Partie de LA BASTIDE sur les starting blocks, la randonnée à pied, à cheval et à vélo organisée par le **Collectif du Haut Luberon** au profit du **Téléthon 2023** est arrivée à VITROLLES, samedi 9 Décembre, accueillis au son du gong, en fin de matinée.

Le **Collectif du Haut Luberon**, regroupe des habitants de Vitrolles en Luberon, La Bastide des Jourdans, Grambois et Peypin d'Algues.

Il trouve sa raison d'être dans une volonté partagée de créer des liens solidaires entre nos 4 villages pour apprendre à se connaître et à mieux vivre ensemble. Il se fédère autour d'événements ou de rencontres communes et a remporté ce week-end dernier, brillamment et très joyeusement, cet objectif : Marché de Noël, danses tahitiennes, ateliers, soirées thématiques, retraite aux flambeaux, spectacle jeune public, concerts ... se sont regroupés dans une seule programmation itinérante de nos 4 villages. Un très grand nombre de donateurs généreux a soutenu cette démarche et facilité sa réalisation.



Les participants de la randonnée, et ceux qui les ont rejoints par d'autres moyens, se sont répartis entre ceux qui avaient réservé leurs places dans **la Salle du Moulin** pour partager un délicieux repas concocté par **Laetitia du Gîte et sa super équipe** et animé par **Anthony et Amandine**.



Et ceux qui avaient choisi de partager un **barbecue auprès d'une buvette itinérante** installée dans un van et fort sympathique ! **Un grand Merci à René** pour l'accueil de ce groupe et de ses chevaux **et à la Municipalité de Vitrolles** pour sa mise à disposition des locaux de la Mairie et des espaces publics.



Des ateliers d'initiation au chant et au QI GONG, animés par Zaza de Vitrolles et Caroline d'Ansois ont enthousiasmé les participants qui ont pu s'approprier les quelques gestes proposés et ressentir le bien être lié aux exigences et à l'excellence de l'Art Lyrique tout comme à celui d'une gymnastique douce issue de la Médecine traditionnelle chinoise. Ceux qui ont participé aux 2 ateliers ont reconnus le grand nombre de liens entre ces propositions et toutes et tous sont ressortis reboostés !

Dimanche 10 décembre à 11h, notre pittoresque Église s'est remplie pour écouter Jean-Christophe SELMI dans un Concert de violon solo commenté où chacun a pu découvrir cet instrument, le situer et le suivre dans sa propre histoire comme dans l'histoire de la musique et s'émerveiller de toutes les symboliques contenues dans un grand nombre d'oeuvres magistrales.

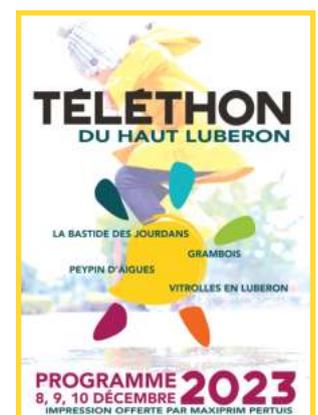


Nous avons dansé la gigue et la passacaille avec Monteverdi, Bieber ou Vivaldi, suivi Thaïs et Nathanel sur leurs chemins de rédemption et de doutes, découvert la richesse des palettes de la complicité instrumentale du violon et de l'archet dans la musique populaire, savante, ancienne ou contemporaine. Le tout agrémenté des clins d'oeil personnels de Jean-Christophe et de ses échanges avec le public.

Ses révélations tout comme son interprétation habitée de la Chaconne de J.S. BACH qui a clos ce concert, ont particulièrement bouleversé le public qui est resté dans la magie de ces instants partagés.

La buvette itinérante nous a ensuite accueilli.e.s au beau milieu du village sur le parking transformé en place conviviale.

Contact Comité du Haut Luberon - Vitrolles : Zaza nastroillustrations@gmail.com



Les amis des livres

Les rencontres « Et si on lisait ? » ont pris leurs quartiers au gîte communal et sont l'occasion de partager, ensemble, un verre, un petit repas... ou pas. C'est selon votre choix ou votre disponibilité. Pour manger au gîte il faut prévenir Laetitia suffisamment tôt.

En plus des affiches, les annonces de nos rencontres sont diffusées par mail afin qu'un plus grand nombre soit informé. Merci de transmettre votre adresse mail si vous souhaitez être informé par ce canal.

Vous avez lu le livre proposé ? Venez partager vos impressions.

Vous n'avez pas lu le livre proposé ? Venez le découvrir. Vous pouvez intervenir ou écouter simplement.

Les curieux comme les bavards sont les bienvenus.

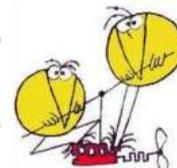
Ces rencontres sont de simples moments de d'entendre comment une même lecture totalement différentes. (Re)venez nombreux !



partage. Et c'est très amusant mène à des interprétations

Les prochains rendez-vous :

- | | |
|------------------------------|---|
| Lundi 22 janvier 2024 | <i>Tout ce que tu vas vivre</i>, de Lorraine Fouchet,
présenté par Andrée Meunier |
| Lundi 25 mars 2024 | <i>Quand viendra le temps du feu</i>, de Wendy Delorme,
présenté par Marlène Lebrun |
| Lundi 13 mai 2024 | <i>Alexis Zorba</i>, de Nikos Kazantsaki,
présenté, par Pierre-Yves Fumaroli |
| Lundi 17 juin 2024 | ? |



Le gîte communal « Le Vieux Presbytère »



Brunch de la Chandeleur
Dimanche 4 février 11h30

St Patrick
Dimanche 17 mars 18h00

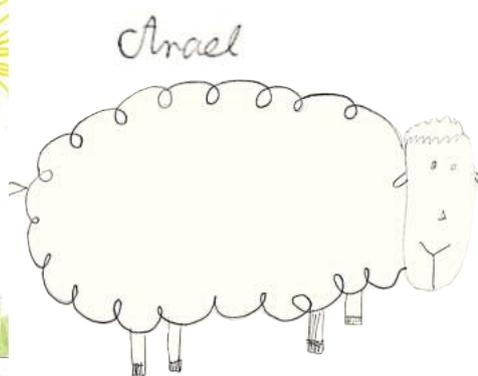
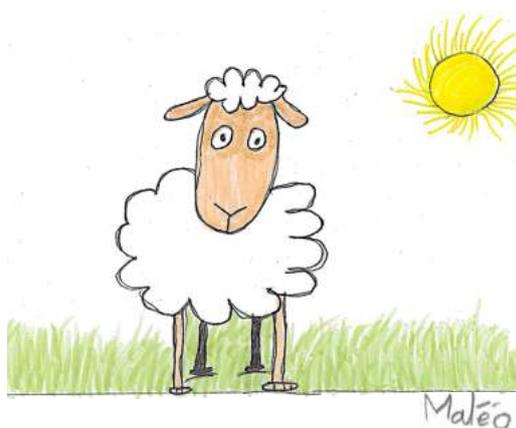
Fête de la Musique
Vendredi 21 juin 18h00

réservations 07 80 99 59 38
gite.etape.vitrollesenluuberon@gmail.com



Vitrolles-en-Luberon

Un grand bravo à tous les enfants qui nous ont envoyé leurs dessins !





Reconnaissez-vous nos villages voisins ?

Le Cigalon
fait toujours
son cinéma
à **Vitrolles-en-Luberon**



Mercredi 28 février 17h30
(vacances scolaires)
Mercredi 24 avril 17h30
(vacances scolaires)
Mercredi 26 juin 20h30

